



Commune de Jalhay

## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur Yves VOLDERS et Madame Maurine DEPREZ domiciliés Avenue Dorman 15 à 4801 Stembert.

Le terrain concerné est situé Chemin de la Bruyère à 4845 Jalhay et cadastré division 2, section A n°1601T.

Le projet est de type : la construction d'une habitation, et présente les caractéristiques suivantes :

L'habitation sera composée d'un volume principal parallélépipédique flanqué de deux volumes secondaires. La hauteur de l'habitation sera de 8,68 au faite et de 5,10 m sous corniche. Les matériaux utilisés seront le parement en moellons et le crépi de ton gris clair. (Voir axonométrie).

**Avis obligatoire, annonce de projet en vertu de l'article D.IV.40-2.§1er,2° : écarts aux prescriptions du lotissement, à savoir : niveau sous corniche à 5,10 m au lieu des 4,50 m autorisés - sortie de la zone capable du mur éperon en prolongement de la façade avant gauche.**

**Conformément à l'art. D.I.16. § 1er du CoDT, les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août.**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et le jeudi **20/08/2026** à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service de l'urbanisme aux heures et jours susmentionnés.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17/08/2026 au 31/08/2026 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [service.urbanisme@jalhay.be](mailto:service.urbanisme@jalhay.be)
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent à Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202600045/5419/2026**

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 13/07/2026

La Directrice générale,

B. ROYEN

Par le Collège communal,



La Bourgmestre,

V. VANDEBERG